



CNCFA

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS
DES FUSIONS ET ACQUISITIONS

POUVOIR : AG Digital du 10 décembre 2020 Mode d'emploi

Je ne pourrais pas être à l'AG du CNCFA, je donne pouvoir à un membre du CNCFA pour me représenter et voter en mon nom.

- A) Remplir le POUVOIR ci-après
- B) Dater et signer le POUVOIR
- C) Transmettre le pouvoir : **Scannez et renvoyez par mail** à un membre du bureau
 - i. Président : Roland VACHERON (Ad Res Conseil, Renaison)
Tél : 04 77 64 25 50 - E-mail : roland.vacheron@adresconseil.fr
 - ii. Trésorier : Jacques-Edouard MOREAU (MJE FINANCE, Paris)
Tél : 06 74 73 76 60 - E-mail : jemoreau@mjefinance.com

FAQ

A qui donner mon Pouvoir, je n'ai pas d'idée ?

Soit à un membre du CNCFA, voir sur le site du CNCFA :

[Cliquer ici](#)

Soit un Membre du Conseil d'Administration du CNCFA (voir le Site) :

- VACHERON Roland : Président
- MAZZIOTTA Gérard : Trésorier
- MOREAU Jacques-Edouard : Trésorier
- DRIUTTI Laurent : Secrétaire
- HERMANT Philippe : Secrétaire
- CONESA Stéphane
- DE MARNE Hervé
- FAUCON Pascal
- JOLIVET Félix
- LOUVEL Françoise
- MARVALDI Alex
- RAZA Jean-Marc

[Cliquer ici](#)

Puis-je envoyer mon Pouvoir par courrier postal ?

Oui, à l'adresse du cabinet d'un des membres du bureau.

Non, à l'adresse du CNCFA qui est une boîte postale qui prendrait trop de temps.

Nous vous le déconseillons tout envoi postal car il y a forte chance qu'il n'arrive pas à temps pour être pris en compte lors de l'AG.



CNCFA

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS
DES FUSIONS ET ACQUISITIONS

de La Boétie 75008 PARIS
SIRET 524 583 879 00019

P O U V O I R AG digitalisée du 10 décembre 2020

JE SOUSSIGNE :

Nom

Prénom

Adresse

.....

Donne par les présentes, pouvoir à ☐ Monsieur Roland VACHERON

☐

(ou compléter avec nom, prénom d'un membre du CNCFA)

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale mixte de ce syndicat qui aura lieu le

Jeudi 10 décembre 2020 à 14h00

Via ZOOM :

<https://us02web.zoom.us/j/84905655057?pwd=azRkNTJOVXMzREdiQUttdm55QTJ0dz09>

ID de réunion : 849 0565 5057 Code secret : 003374

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de toutes pièces, émettre tous votes, et généralement faire le nécessaire, étant entendu que si l'assemblée ne pouvait délibérer à la majorité requise, le présent pouvoir sera valable pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à Le

Signature